



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT ELAN
ALSH « LES ENFANTS DE LA GLAYEULE » À CHAMBORÊT

LIVRET D'ACCUEIL ANIMATEUR/ANIMATRICE

TABLE DES MATIÈRES

I. PROJET PÉDAGOGIQUE DE L'ALSH ELAN	3
1.1 INTRODUCTION	3
1.2 LE PUBLIC	3
1.3 INSCRIPTIONS	3
1.4 HORAIRES D'AMPLITUDE VACANCES SCOLAIRES À L'ACCUEIL ET LA SORTIE	3
1.5 ORGANISATION DE LA JOURNÉE	3
1.5.1 L'accueil : de 7h15 à 9h	3
1.5.2 Le temps d'activité : de 9h15 à 11h30 et de 14h à 17h	4
1.5.3 Le repas : de 12h à 13h	4
1.5.4 Le temps calme / la sieste	4
6.1 CONCLUSION	5
II. RÈGLEMENT ANIMATEUR / ANIMATRICE	6
III. PROTOCOLES DU MATIN ET DU SOIR	7
3.1 BIENSÉANCE DU MATIN	7
3.1.1 Mise en place du centre : 7h	7
3.1.2 Accueil des familles : 7h15	7
3.1.3 Préparation aux activités : 8h-8h30	7
3.1.4 Début des activités : 9h	7
3.2 BIENSÉANCE DU SOIR	7
3.2.1 Fin des activités : 17h	7
3.2.2 Rangement des salles : 18h30	7
IV. FICHES ANIMATEURS/TRICES : CONTEXTES PARTICULIERS, NUMÉROS D'URGENCE	8
4.1 LA BAIGNADE	8
4.1.1 Avant de partir	8
4.1.2 Sur place	8
4.2 LES SORTIES ET LES TRANSPORTS	9
4.2.1 Avant le départ	9
4.2.2 Ne pas oublier en montant dans le bus	9
4.3 QUELQUES SITUATIONS D'URGENCES	10
4.3.1 Plaies simples	10
4.3.2 Saignement de nez	10
4.3.3 Coup de chaleur et insolation	10
4.3.4 Projection dans l'oeil	10
4.3.5 Morsure	10
4.3.6 Brûlures	10
4.4 LA PHARMACIE ET LES SOINS	11
4.4.1 La pharmacie : composition	11
4.4.2 Les soins	11
4.5 NUMÉROS DE TÉLÉPHONES	12
4.6 OÙ COMMENCENT LES DOUCES VIOLENCES ?	13

I. PROJET PÉDAGOGIQUE DE L'ALSH ELAN

1.1 INTRODUCTION

Habilité par La Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, l'Accueil de Loisirs « Les Enfants de la Glayeule » accueille les enfants de 3 à 14 ans :

- Les mercredis de 7h15 à 19h
- Les vacances scolaires de 7h15 à 18h30

Cet Accueil de Loisirs est géré et administré par la Communauté de Communes Elan Limousin Avenir Nature. L'Accueil de Loisirs est implanté à Chamborêt (8, rue Meuquet, 87140 CHAMBORÊT). Les partenaires de l'Accueil de Loisirs sont principalement : la Communauté de Communes Elan Limousin Avenir Nature, le Conseil Général de la Haute-Vienne, la CAF, la MSA et la DDCSPP.

L'Accueil de Loisirs « Les Enfants de la Glayeule » se situe dans la chaîne éducative constituée par la famille, l'école, les activités sportives et socio-éducatives de proximité. Le Directeur de l'Accueil de Loisirs recrute régulièrement des animateurs/animateuses occasionnel(le)s pour l'animation des mercredis et des vacances scolaires. Une permanence sur l'année scolaire de l'équipe d'animation est recherchée afin d'assurer une continuité et une constance de l'action auprès des enfants. Cette équipe prépare, propose et encadre les activités de l'Accueil de Loisirs en cohérence avec les objectifs suivants :

- Favoriser la socialisation des enfants par la valorisation de situations de partage entre les enfants et les adultes
- Favoriser l'épanouissement des enfants par les loisirs
- Favoriser l'autonomie et l'ouverture d'esprit des enfants
- Favoriser l'équilibre de vie des enfants à travers des rythmes de vie correspondants aux besoins de chacun

1.2 LE PUBLIC

L'Accueil de Loisirs est ouvert les mercredis de l'année scolaire, et pendant les vacances d'hiver, de printemps, d'été et de Toussaint. Il ne fonctionne pas pendant les vacances de Noël.

L'Accueil de Loisirs est accessible à tous les enfants âgés d'au moins 2 ans et demi (dans le cadre d'une adaptation à la vie en collectivité ou d'un accueil « d'urgence »). Ceci est un cas exceptionnel, en majorité la structure accueille des enfants d'au moins 3 ans et scolarisé(e)s.

1.3 INSCRIPTIONS

Les parents inscrivent leur(s) enfant(s) à la journée complète ou à la demi-journée exceptionnellement pendant les petites vacances scolaires (*pas de demi-journée l'été*).

1.4 HORAIRES D'AMPLITUDE VACANCES SCOLAIRES À L'ACCUEIL ET LA SORTIE

- L'Accueil de Loisirs ouvre de 7h15 à 18h30
- Les parents accompagnent les enfants dans les salles respectives, le matin de 7h15 à 9h
- La sortie des enfants est organisée de 17h à 18h30

1.5 ORGANISATION DE LA JOURNÉE

1.5.1 L'accueil : de 7h15 à 9h

L'Accueil de Loisirs ouvre à 7h15, un(e) animateur/animateuse doit être présent(e) à 7h afin d'assurer la préparation de la salle et le petit-déjeuner.

C'est le moment, pour les enfants, de la séparation des parents et de l'appropriation de leur nouveau cadre de vie pour la journée. C'est un temps d'acclimatation où ils peuvent prendre leurs marques tout doucement en dessinant, en discutant avec les animateurs/trices, en prenant un jeu de société... Aucune activité n'est imposée, les animateurs/trices restent avec les enfants qui sont sous leur responsabilité. L'équipe doit les aider, répondre à leurs attentes, par-

ticiper, jouer avec les enfants.

Un petit déjeuner est mis en place par l'animateur/trice qui assure l'ouverture de 7h15 à 8h30 pour les enfants qui n'ont pas pris le temps de déjeuner suffisamment ou qui n'ont pas déjeuné. Des coins sont également aménagés (lecture, dessins, jeux...) afin que l'enfant puisse se diriger vers une « activité » qui lui fait envie.

Les autres animateurs/trices prennent leur service à 8h30 et préparent le matériel pour les activités du jour. Il est demandé aux animateurs/trices de compléter consciencieusement le cahier d'appel journalier. L'animateur/trice doit connaître l'effectif présent d'enfants (pas le nombre de croix sur le cahier d'appel).

1.5.2 Le temps d'activité : de 9h15 à 11h30 et de 14h à 17h

Chaque semaine, un équilibre est recherché entre les activités manuelles, sportives, artistiques, les grands jeux extérieurs ou les sorties.

L'Accueil de Loisirs dispose de diverses salles sur les lieux mêmes et d'espaces à l'extérieur (espaces verts, jeux d'enfants, terrain de tennis, de foot, basket, plateau multisports,...).

Les animateurs/trices doivent proposer plusieurs activités. Les enfants sont en situation de loisirs et de vacances, ils peuvent donc choisir leurs activités en respectant les autres.

Les animateurs/trices guident et aident les enfants pendant l'activité mais ils ne font pas à la place de l'enfant.

Le soir, les parents viennent chercher leur(s) enfant(s) entre 17h et 18h. Ce moment est aussi privilégié. Une attention particulière est aussi portée sur l'accueil des parents.

1.5.3 Le repas : de 12h à 13h

Les animateurs/trices déjeunent avec les enfants. Nous devons nous efforcer de faire respecter un certain calme et imposer une conduite correcte. Afin de faire découvrir de nouveaux plats et de nouveaux goûts, les enfants sont invités à goûter à tous les plats, même en petite quantité. Dans la mesure du possible, ils se servent eux-mêmes en apprenant à gérer les quantités dont ils ont envie.

A la fin du repas, les enfants participent au nettoyage de la table (desservir les assiettes, les couverts, les plats en bout de table).

1.5.4 Le temps calme / la sieste

Pour les plus petit(e)s, nous disposons de lits et de draps disposés dans la salle sieste. Le lever se fait de manière progressive, les enfants rejoignent alors la salle d'activité.

Pour les 6/11 ans, le temps calme et même la sieste se font sous plusieurs formes : de jeux de société, coin lecture, petites activités manuelles, repos à l'ombre...

L'ensemble de l'équipe d'animation avec l'aide des Directeurs/Directrices, s'efforcera de mener une réflexion et mettre en place les activités nécessaires afin de répondre aux objectifs du projet éducatif suivant :

- Favoriser l'autonomie et l'ouverture d'esprit des enfants :
 - Permettre à l'enfant de s'exprimer, de créer par lui-même, de faire des choses seul en plaçant l'animateur/trice comme accompagnateur/trice lors des activités (il/elle ne fait pas à la place de l'enfant)
 - Donner à l'enfant les moyens de prendre des initiatives, de faire ses choix
 - Aider l'enfant à se responsabiliser face à l'activité, au rangement, à la sécurité

- Favoriser la socialisation des enfants par la valorisation de situations de partage entre les enfants et les adultes :
 - Se respecter soi-même ainsi que les autres (tou(te)s les intervenant(e)s de l'Accueil de Loisirs)
 - Respecter les différences (tolérance)
 - Favoriser les situations d'échanges et de dialogues : entre les enfants, entre enfants / adultes, entre adultes
 - Développer le sens du partage
 - Mettre en avant des projets en commun pour développer chez l'enfant un esprit collectif (travail en groupe)
- Favoriser l'équilibre de vie des enfants à travers des rythmes de vie correspondants aux besoins de chacun :
 - Prendre en compte les capacités de l'enfant
 - Respecter l'importance du temps des rythmes de vie de l'enfant
 - Respecter les besoins physiologiques de l'enfant
 - Accueillir l'enfant en toute sécurité, dans des lieux adaptés et sécurisés
- Favoriser l'épanouissement des enfants par les loisirs :
 - Faire émerger chez l'enfant ses capacités de créativité
 - L'aider à développer son esprit d'imagination

6.1 CONCLUSION

Le projet pédagogique donnera une base à notre travail. Chacun à sa part de responsabilité pour que ces objectifs soient atteints. Ce projet pédagogique sera à adapter à chaque séjour organisé par l'Accueil de Loisirs « Les Enfants de la Glayeule » sous forme annexe.

*John Henry PERE,
Responsable ALSH ELAN*

II. RÈGLEMENT ANIMATEUR / ANIMATRICE

- L'animateur/animateur se doit d'être ponctuel(le) chaque matin. Lorsque la garderie sera effectuée le temps de pause sera entre 8h30 et 9h. Les autres temps de pause s'effectueront entre 11h30 et midi, entre 13h et 14h, ainsi qu'entre 16h45 et 18h30. Il faudra donc se relayer durant ces temps, ces pauses tout au long de la journée sont **OBLIGATOIRES**.
- Lors de votre arrivée à l'accueil de loisirs vous devez être disponible et souriant(e), prêt(e) à accueillir parents et enfants.
- Vous devez vous exprimer correctement avec les enfants et les parents. La maîtrise de votre langage est indispensable.
- L'animateur/trice se doit de respecter autrui, l'ensemble des intervenant(e)s de l'accueil de loisirs ainsi que le matériel.
- L'usage du téléphone portable pendant les heures de travail est interdit, hormis cas de force majeure. Pendant les temps de pause l'utilisation du téléphone portable est autorisée.

Il n'est pas autorisé de manger à la vue des enfants entre les repas.

- L'animateur/trice se doit d'avoir une tenue appropriée.
- Pas d'animateur/trice extérieur(e) ou autres sur les séjours, obligation de prévenir la direction dans le cas contraire.

LA DIRECTION

III. PROTOCOLES DU MATIN ET DU SOIR

Les clés du centre sont dans la boîte à clé à l'entrée du bâtiment (le code change à chaque période et vous sera communiqué).

3.1 BIENSÉANCE DU MATIN

3.1.1 Mise en place du centre : 7h

- Aérer les salles
- Descendre les chaises des tables dans la salle des moyens et installer les jeux
- Installer les plateaux de petit déjeuner de la cuisine sur les tables (céréales, pain/pain de mie, compotes, yaourts, lait, Nutella, confiture, gâteaux, jus d'orange...), ainsi que la vaisselle
- **Ne pas oublier de noter la date d'ouverture sur le lait et les jus de fruits**
- Relever la température du frigo et la noter sur la feuille de relevé
- Vider le lave-vaisselle et étendre la machine si besoin (les serpillères et les lingettes dans le placard, et le reste sur l'étendoir dans la salle de sieste des petits)

3.1.2 Accueil des familles : 7h15

- Ouverture du centre pour l'arrivée des enfants
- Aller au devant des familles pour les accueillir et récolter le maximum d'informations pour permettre le meilleur accompagnement des enfants.
- Cocher les enfants qui arrivent sur la feuille de présence
(Si un enfant n'est pas noté sur la feuille, le rajouter et stipuler aux parents qu'il n'est pas inscrit et qu'ils peuvent le faire via le site internet)
- Surligner les enfants qui font la sieste

3.1.3 Préparation aux activités : 8h-8h30

- Installer la salle des petit(e)s et des grand(e)s
- Répartir les enfants dans leur salle vers 8h20-8h30 (dès que plus de 24 enfants)
- Préparation des activités

3.1.4 Début des activités : 9h

- Effectif connu à partir de 10 heures.

3.2 BIENSÉANCE DU SOIR

3.2.1 Fin des activités : 17h

3.2.2 Rangement des salles : 18h30

- Aérer les salles
- Ranger les jeux
- Nettoyer les tables au multi-surface (enlever peinture si besoin)
- Mettre les chaises sur les tables (enlever la peinture sur les chaises)
- Nettoyer les sanitaires (lavabo propre, tirer les chasses d'eau et vérifier s'il y a du papier toilette et papier essuie-main)
- Changer les poubelles (containers à côté des cabanons) et remettre un sac
- Balayer les sols (salles, couloirs, casiers et placards)
- Ranger la cuisine
- Vérifier que tous les jeux extérieurs soient rangés
- Fermer portes extérieures et baies vitrés à clé
- Mettre le lave-vaisselle en route
- Fermer les portes du centre, de la réserve et du bâtiment à clé et remettre la clé dans la boîte à clé extérieur

Préparation de la journée du lendemain, activités jeux matériel...

IV. FICHES ANIMATEURS/TRICES : CONTEXTES PARTICULIERS, NUMÉROS D'URGENCE

4.1 LA BAIGNADE

4.1.1 Avant de partir

- Chercher un endroit autorisé qui accueille les groupes
- S'assurer que la baignade est non dangereuse et appropriée à l'âge des enfants
- S'assurer que la baignade est surveillée (Surveillants de Baignade du site ou Surveillant de Baignade du Centre)
- Essayer d'évaluer les enfants nageurs et non nageurs
- Se renseigner sur la météo avant de partir
- Prévoir des jeux variés à faire dans et hors de l'eau
- Prévoir la trousse à pharmacie
- Prévoir le goûter, nager ça creuse !

4.1.2 Sur place

- Signaler son groupe au responsable de la baignade présent sur le site
- Trouver un endroit ombragé
- Respecter la couleur des drapeaux :
 - Vert : baignade sans danger et surveillée
 - Orange : baignade dangereuse mais surveillée
 - Rouge : baignade interdite
 - Aucun drapeau : baignade non surveillée.
- Faire rentrer les enfants progressivement dans l'eau en s'aspergeant la nuque et le torse
- Etablir plusieurs petits groupes plutôt qu'un grand groupe
- Faire plusieurs petits temps de baignade au lieu d'un long afin d'effectuer des pauses

- *Penser à prendre de la crème solaire et une casquette pour chaque enfant*
- *Prévoir des bouteilles d'eau*
- *S'ils ne se baignent pas, il est préférable que les enfants gardent leur t-shirt*

RAPPEL REGLEMENTATION

- **Pour les enfants de moins de 6 ans :**
 - 1 animateur/trice dans l'eau pour 5 enfants
 - 20 enfants maximum dans l'eau en même temps
- **Pour les enfants de plus de 6 ans :**
 - 1 animateur/trice dans l'eau pour 8 enfants
 - 40 enfants maximum dans l'eau en même temps
- Jusqu'à 12 ans, le périmètre de baignade doit être matérialisé par des bouées reliées entre elles
- De 12 à 13 ans, il doit être balisé
- Au-delà de 14 ans, le périmètre n'est plus obligatoire
- Si le lieu de baignade ne comporte pas de surveillant, votre équipe doit comporter un Surveillant de Baignade (titulaire au minimum du BSB)

Le Surveillant de Baignade ne compte pas dans l'effectif d'encadrement des animateurs dans l'eau.

4.2 LES SORTIES ET LES TRANSPORTS

4.2.1 Avant le départ

- Le sac de chaque enfant :
 - Casquette
 - Maillot de bain
 - Serviette de bain
 - Crème solaire
 - Habits de rechange
- La trousse à pharmacie :
 - Vérifier son contenu
 - Ne pas oublier les traitements avec les ordonnances
- Le sac de jeux de plage et autres jeux (jeux de cartes, livres, etc...)
- Le pique nique, le goûter, l'eau

4.2.2 Ne pas oublier en montant dans le bus

- Faire passer les enfants aux toilettes avant le départ
- Prendre la liste nominative des enfants
- Donner au chauffeur l'effectif enfants et adultes
- Compter les enfants
- Placer les enfants malades devant
- Recompter les enfants en partant

4.3 QUELQUES SITUATIONS D'URGENCES

4.3.1 Plaies simples

- Se laver les mains à l'eau et au savon de Marseille
- Mettre les gants à usage unique
- Nettoyer la plaie et son pourtour de l'intérieur vers l'extérieur, savonner, rincer, sécher
- Désinfecter avec une solution antiseptique et des compresses stériles
- Couvrir si nécessaire d'un pansement, laisser à l'air le plus possible

4.3.2 Saignement de nez

- Faire asseoir l'enfant, tête penchée en avant
- Faire moucher, comprimer la narine qui saigne avec le doigt pendant 10 minutes montre en main
- Ne jamais allonger la victime, ne jamais faire pencher la tête en arrière (risque de vomissements et gêne à la formation du caillot)

4.3.3 Coup de chaleur et insolation

- Mettre au frais ou à l'ombre, dévêtir, rafraîchir avec des linges imbibés d'eau
- Prendre la température et adapter la conduite à tenir en fonction
- En cas d'appel des secours, prendre le temps de répondre à toutes les questions posées par le régulateur et ne jamais raccrocher avant d'y avoir été invité

4.3.4 Projection dans l'oeil

- Si poussière, insecte... : rinçage oculaire au sérum physiologique
- Si projection d'un produit chimique, rincer abondamment l'oeil ou les yeux sous l'eau courante pendant 10 minutes et appeler les secours avec les références du produit

4.3.5 Morsure

- Toute morsure d'animal est dangereuse : **consulter obligatoirement un médecin**
- Morsure de serpent :
 - Allonger la victime, alerter les secours
 - Aucun geste : pas de garrot, pas de succion, pas de sérum... Ne rien faire boire

4.3.6 Brûlures

- Toujours refroidir la peau au plus vite à l'eau courante pendant au moins 5 minutes
- Retirer pendant l'arrosage les vêtements éventuels au contact de la brûlure sauf s'ils adhèrent à la peau.
- Ne pas percer les cloques s'il y en a
- Contacter les secours

4.4 LA PHARMACIE ET LES SOINS

4.4.1 La pharmacie : composition

A vérifier et à emporter avant chaque départ hors de l'Accueil de Loisirs .

- Produits :

- Sérum physiologique en doses unitaires pour nettoyer les yeux, le nez...
- Antiseptique pour désinfecter une plaie
- Crème solaire haute protection

- Matériel :

- Gants à usage unique
- Pansements
- Paire de ciseaux
- Pince à écharde
- Bandes type Velpeau
- Thermomètre auriculaire ou frontal
- Lampe de poche

La trousse à pharmacie doit être propre, pensez à nettoyer le matériel (pinces, ciseaux) et à jeter les compresses et pansements usagés.

Veillez à la mise à jour régulière de la trousse à pharmacie : dates de péremption, remplacement des produits utilisés etc.

4.4.2 Les soins

Avant tout soin, il est impératif de consulter la fiche sanitaire de l'enfant afin de vérifier l'existence d'une éventuelle allergie médicamenteuse.

Si un enfant est malade prévenir le Directeur. Vous ne devez en aucun cas appeler de vous-même le médecin ou les parents.

Les traitements : précisez aux parents qu'il nous faut obligatoirement l'ordonnance pour administrer les traitements.

- Récupérer les médicaments et l'ordonnance (PAS D'ORDONNANCE = PAS DE TRAITEMENT)
- C'est à vous de gérer le suivi du traitement en sortie, en nuitée, ou en camping

Si vous êtes amené à soigner un enfant, inscrire le nom et prénom de l'enfant, le problème médical, les soins effectués, votre nom, l'heure sur le cahier de l'infirmerie.

4.5 NUMÉROS DE TÉLÉPHONES

STRUCTURE	NUMÉRO(S) DE TÉLÉPHONE
MAISON DE L'ENFANCE	
Directeur John Henry PERE	06 42 67 24 76
Accueil de Loisirs	05 55 53 68 79
Multi-Accueil	05 55 53 69 21
Relais Assistantes Maternelles	05 55 43 27 99
MÉDECINE	
Médecin (Nantiat)	05 55 53 58 58
CHU Limoges	05 55 05 55 55
CHAMBORÊT	
Mairie de Chamborêt	05 55 53 45 05
Restaurant Scolaire	05 55 79 51 84
Ecole de Chamborêt	05 55 53 44 99
URGENCES	
Gendarmerie de Nantiat	05 55 53 44 44
Sapeurs Pompiers	18
SAMU	15
Police	17
AUTRES NUMÉROS D'URGENCE	
Centre Anti-Poison 33	05 55 96 40 80
Enfance Maltraitée : Numéro Vert 24h/24 et 7j/7	119 / 08 00 05 41 41
DDJS 87 (45 rue Turgot – 87000 Limoges)	05 19 76 12 26
DDASS 87 (24 rue Donzelot – 87000 Limoges)	05 55 11 54 11

4.6 OÙ COMMENCENT LES DOUCES VIOLENCES ?

- Dire à un enfant « arrête de faire l'enfant »
- Mettre une fessée / une tape sur la main
- Mettre une tape sur la main en disant : « on touche avec les yeux »
- Ignorer délibérément la peur des enfants ou la minimiser : « un grand garçon comme toi, ça a pas peur à ton âge... »
- Obliger l'enfant à faire une activité, un jeu
- Mettre du scotch sur la bouche d'un enfant
- Parler à un enfant en disant « on » : « alors, on a bien dormi ? »
- Comparer 2 enfants : « lui il est plus gentil que toi »
- Humilier l'enfant devant les autres
- Faire porter à l'enfant des situations dont il n'est pas responsables comme le retard
- Séances collectives de passage aux toilettes
- Empêcher d'aller aux toilettes
- Faire du chantage (noël, parents, ...) : « si t'es pas sage... » (à la sieste, lors du repas...)
- Surnommer l'enfant
- Dire à un enfant qu'on ne l'aime plus ou lui promettre un bisou s'il se conduit bien
- Forcer à manger, à goûter
- Crier
- Mettre un enfant au coin : « le coin des vilains » / « la chaise à grandir »
- Secouer un enfant
- Obliger l'enfant à dire pardon, le mot magique, regarder dans les yeux...
- Tirer un enfant par le bras, les poignets
- Manipuler
- Utiliser des stratagèmes pour amener l'enfant à faire des choses en lui faisant croire qu'il a décidé...
- Parce qu'il fait froid dehors : « regarde comme tu es beau avec ton nouveau manteau »
- Demander à l'enfant de faire quelque chose pour faire plaisir à l'adulte : « allez, finis ton assiette pour me faire plaisir » / « fais un beau dessin pour papa, ça va lui faire plaisir... »
- Etre au dessus de l'enfant, dominer physiquement
- Ignorer la douleur de l'enfant : « c'est rien, ça fait pas mal »
- Mentir délibérément à l'enfant pour avoir la paix : « On le fera demain »
- Prendre, bisouiller, toucher la tête... des enfants
- Utiliser la peur des enfants pour les faire obéir : « si tu dors pas, j'éteins la lumière et je ferme la porte »
- Commenter négativement les actes de l'enfant : « c'est du grabouillage ton dessin »

